



Collège SAINT-EXUPÉRY

Le Principal,



Andrésey, le 9 Mai 2017

Section Sportive Athlétisme

Dans le cadre de son projet d'établissement, le collège Saint-Exupéry a ouvert depuis 2012 une section sportive Athlétisme.

Pour la cinquième année consécutive, nous proposons donc aux nouveaux arrivants de 6^{ème} la possibilité d'intégrer cette section.

Les élèves (de la 6^o à la 3^o) sont regroupés en classe pour les **COURS D'ATHLETISME**. Ces 2 heures de leçon sont intégrées à l'emploi du temps, à raison d'une séance par semaine.

Le mercredi après midi, l'**ASSOCIATION SPORTIVE** du collège (UNSS) organise en complément, une pratique de 2 heures d'athlétisme.

Cette pratique associative permet aux enfants de s'entraîner pour préparer les compétitions (5 à 10 en fonction des niveaux).

Les enfants peuvent pratiquer toutes les disciplines de l'athlétisme (course, saut et lancer) toute l'année et évoluer sur les parcours de **CROSS en saison hivernale**.

Des formations de jeunes officiels sous forme de stage (arbitre et juge) et jeunes reporters sont également proposées aux élèves.

La section sportive a déjà réalisé de multiples titres et podiums aux championnats départementaux et s'est classée 6^o aux championnats d'île de France.

Avec 2 ans d'expérience, les 35 élèves qui composent la section sportive, peuvent espérer atteindre les championnats de France si les progressions se confirment.

7 rue des cardinettes 78570 ANDRESY
Tel : 01 39 74 71 17 Mail : 0780002d@ac-versailles.fr



C'est pourquoi, en raison du nombre important de demandes, de l'offre proposée (9 à 12 places en sixième cette année) et de l'exigence d'un tel programme sportif (4 heures d'athlétisme et 4 heures d'EPS par semaine), des tests de sélection sont organisés.

Tous les enfants intéressés par cette OPTION peuvent venir participer à ces tests qui se dérouleront le mardi 16 Mai 2017 entre 17H et 19 H 5 rendez-vous au stade face à la tribune d'honneur

S'il est retenu (en fonction des places disponibles), votre enfant s'engagera à respecter le contrat suivant de la section :

- Participer obligatoirement à l'association sportive du collège avec entraînement le mercredi après midi.
- Pratiquer 2 heures d'athlétisme en section sportive au cours de la semaine (en fonction de l'emploi du temps)
- Participer aux compétitions le mercredi après midi.

Pour toutes demandes de renseignements, contacter le collège ou Mr Tufelli (professeur d'EPS) à l'adresse : xaviertruf@aol.com

Une information complémentaire sera faite auprès de vos enfants lors de leurs venues au collège courant du mois de Mai.

Cet enseignement optionnel implique des heures de cours supplémentaires à raison de 2 heures hebdomadaires, **il n'est donc pas compatible avec les autres enseignements optionnels proposés au collège (latin).**

Les résultats des sélections seront communiqués aux familles avant leur inscription au collège.

Le professeur responsable de la section,
Xavier TRUFELLI

Le Principal,
Laurent HERVE